



## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU SMMAR DU 26 septembre 2023

Lieu de la réunion : SMMAR- Salle Aude

La séance du Bureau Syndical est ouverte à 10h

Le Président procède à l'appel, soit 8 membres présents.

### Participants :

- M. MÉNASSI Eric, Président du SMMAR
- M. DEMANGEOT François, Vice-Président du SMMAR et Président du SIAH Fresquel
- M. JAMMES Michel, Vice-Président du SMMAR et Président du SB Berre et Rieu
- M. BARDIES Pierre, Président et délégué titulaire du SMAH HVA
- M. HERNANDEZ André, Président et délégué titulaire SB Orbieu-Jourres
- M. MAGRO Christian, Président et délégué titulaire du SM Aude Centre
- M. DEDIES Daniel, Vice-Président du SMMAR, délégué titulaire du CD11
- M. FAURAN Jean Paul, Président et délégué titulaire du SIAH Corbières Maritimes

### Excusés :

- Mme VERGNES Magali, Conseillère départementale et déléguée titulaire du CD11
- M.DURAND Pierre, CLE SAGE HVA
- M. BELART Xavier, Président et délégué titulaire du SM Delta de l'Aude
- M. LACOMBE Gérard, Président de la CLE SAGE BVA
- M. DIMON Jacques, Président de la CLE SAGE Fresquel

### Invités :

- M. AVERSENQ Jean Marie, DGS du SMMAR
- Mme MARTINEZ Isabelle, Directrice Administrative et financière du SMMAR
- Mme MATHIEU SUBIAS Hélène, Directrice technique du SMMAR
- M. PIEDRA Raphaël, Adjoint à la mairie de Trèbes
- M. TRIADOU Laurent, Directeur SMDA

Le quorum est atteint, le Bureau Syndical peut siéger en session ordinaire.

M. Pierre BARDIES a été désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées.

M le Président remercie les membres du bureau pour leur présence et se réjouit d'avoir le quorum, car il a pu constater depuis quelques temps que le quorum est de plus en plus difficile à atteindre dans certaines instances.

### **Approbation du Procès-Verbal de la séance du 23 mai 2023**

Vu le procès-verbal de la séance du Bureau Syndical en date du 23 mai 2023 transmis à l'ensemble des membres et vu l'absence de remarques ;

Le procès-verbal est mis à l'approbation de l'Assemblée.

Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, approuve le procès-verbal de la séance du Bureau Syndical en date du 23 mai 2023.

### **Définition du projet politique du SMMAR 2024-2028**

Présentation du PPT en Piece jointe par M le Directeur.

M DEMANGEOT estime que cette démarche est nécessaire. Le discours politique doit être construit et appuyé sur la connaissance des techniciens.

M Hernandez pense que la réduction de la vulnérabilité des habitants est notre action numéro un.

Les contribuables paient la taxe GEMAPI et attendent d'être protégés.

Il prend l'exemple du projet de Luc sur Orbieu qui est très attendu par la population.

Il citera Descartes « Je doute donc je suis » pour exprimer que le doute s'installe toujours dans nos missions.

M MAGRO rappelle qu'il faut continuer à être rigoureux dans chacune de nos missions. Cela évite et évitera des attaques infondées.

Il donne l'exemple de Laure Minervois où 2 projets de protection des inondations ont été réalisés.

Des constats d'huissiers ont été réalisés avant et après les travaux. Un des propriétaires riverains a voulu incriminer le syndicat pour l'apparition de fissures sur son habitation. M le Député du secteur s'est emparé du sujet. Les constats d'huissiers ont permis de lever les doutes.

Il existe une paupérisation intellectuelle. Il faut prendre le temps d'expliquer le plus en amont possible nos missions. C'est du temps sur le terrain mais un gain pour l'avenir.

M DEDIES met en avant un déficit d'info de la population et surtout le manque de connaissance des zones inondables. De plus il apparait que certains repères de crues sont peu visibles et/ou abimés.

M le Directeur informe que l'année prochaine de nombreux repères de crues vont être posés sur l'ensemble du bassin versant.

M BARDIES pense que le SMMAR n'a pas à rougir des actions qu'il mène.

Il peut y avoir des retards dans les projets, mais il faut communiquer pour les expliquer.

M Jammes propose de travailler en parallèle le trop et le pas assez d'eau. Il apparait nécessaire de faire le lien entre la sécheresse actuelle et les inondations à venir.

### Stratégie foncière en matière GEMAPI : d'une stratégie globale à des applications locales

Présentation par M le Directeur, Mme la Directrice Technique et M Kriss SANS, chargé de mission Aménagement du territoire.

M DEDIES met en avant le travail réalisé sur les zones humides.

M MAGRO insiste sur le cout de l'entretien des parcelles acquises.

M HERNANDEZ présente la commission foncière mise en place sur le territoire de l'Orbieu.

Cette commission mixte fixe les barèmes.

M MAGRO précise s'appuyer sur les conseils de bassins existants pour effectuer ce travail.

M le Président conclut cette discussion en précisant qu'il sera nécessaire de retravailler sur cette thématique prochainement.

### Formation ripisylve et hydromorphologie : objectif, public, calendrier

Présentation par M le Directeur.

Avis favorable des membres du bureau sur le programme de formation

### Bilan étiage 2023

Présentation par Philippe Cluzel, chargé de missions PGRE.

M le Président déplore un manque d'implication collective, il apparait nécessaire qu'une prise de conscience structurelle et sociétale ait lieu.

Il est proposé la mise en place d'une formation sur le cycle de l'eau et le fonctionnement du bassin versant.

L'objectif est d'avoir les « clés » pour comprendre les CGE.

Pas d'autre question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h10.

Pierre BARDIES  
Président du SMAH HVA



Eric MÉNASSI  
Président du SMMAR

